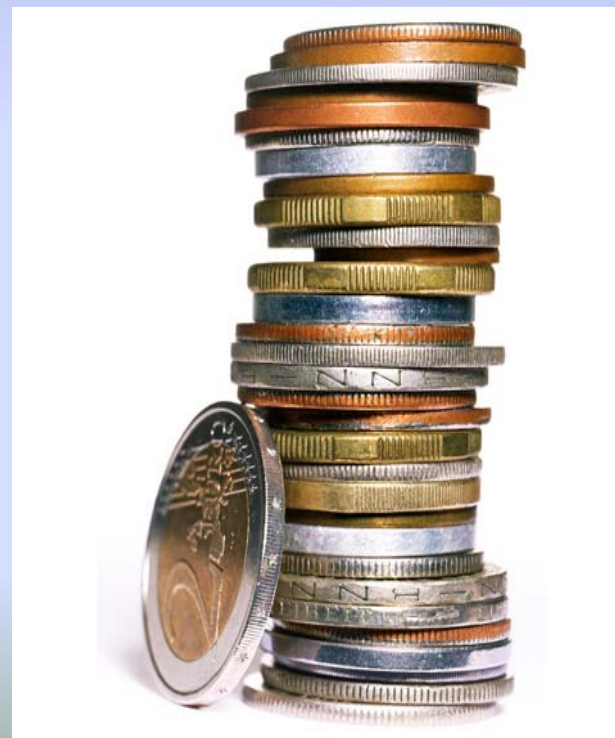


# **Gains et pertes «virtuels» sur taux de change : les comprendre et les gérer**

Présenté par:

**Marylène Paquet**  
Caisse Centrale Desjardins  
418-634-5775 poste 235

**Sophie Fortin, M.Sc., CA**  
Samson Bélair/Deloitte & Touche  
418-624-5330



# Introduction: Pourquoi utiliser les dérivés ?

## • Outils de gestion de risque

- **Se prémunir contre les fluctuations des marchés :**
  - **Achat d'assurance**
  - **Instruments adaptables à tous les besoins**
  - **Stratégies illimitées**



# Thèmes abordés

**1. Position naturelle et exposition au risque de change**

**2. Contrat à terme de devises**

**Impacts sur les états financiers**

**3. Options sur devises**

**Impacts comptables options et notes aux É/F**

**4. Tunnels**



# 1-Position naturelle et exposition au risque de change

- **Gains et pertes sur taux de change « virtuels » ?**
  - réels, mais parfois non matérialisés
- **Impacts potentiels pour une société qui effectue des ventes en devises et qui n'utilise aucun produit dérivé afin de gérer son risque de change:**
  - Écart entre les ventes en devises prévues au budget et les ventes réalisées, dû à la variation du taux de change
  - Gain ou perte de change si le produit de la vente n'est pas encaissé immédiatement
  - Préoccupation sur la rentabilité des opérations
- **Stratégies de couverture « naturelles »:**
  - Couvrir les ventes en devises par des achats en devises
  - Détenir des placements ou contracter des dettes en devises



## 2-Contrat à terme de devises

### • DÉFINITION

- Entente entre deux parties (la banque et le membre) sur une transaction future de devises où sont déterminés d'avance:
  - Le montant de la transaction
  - Le taux de change auquel se fera la transaction
  - La date ou période de l'exécution de la transaction
    - Contrat fermé: livraison à une date fixe
    - Contrat ouvert: livraison pendant une période de 30 jours



## 2-Contrat à terme de devises

### • DÉFINITION

- Une fois le contrat établi, les deux parties sont dans l'obligation de se conformer à cette entente, peu importe la direction que prend le marché des devises par la suite.
- Annulation d'un contrat: On ne peut pas annuler un contrat.
  - Vous devez faire une transaction inverse pour annuler votre position.
  - Les marchés financiers n'étant pas statiques, il y aura sans doute une différence que vous devrez assumer.



## 2-Contrat à terme de devises

### **Pour les exportateurs – vendeurs de devises**

#### **Avantages:**

- **Permet de connaître le taux de change moyen pour la période, ce qui aide à établir les prix de la marchandise.**
- **Procure une protection contre une baisse de la devise (hausse du dollar canadien), cela permet d'éviter des variations non prévues des revenus de l'entreprise.**

#### **Désavantage:**

- **Ne permet pas de profiter d'une hausse de la devise (baisse du dollar canadien). En d'autres mots, ne permet pas la spéculation.**



## 2-Contrat à terme de devises

### **Pour les importateurs – acheteurs de devises**

#### **Avantages:**

- **Permet de connaître le taux de change moyen pour la période, ce qui aide à connaître le coût de fabrication relié au change.**
- **Procure une protection contre une hausse de la devise (baisse du dollar canadien), cela permet d'éviter des variations non prévues des revenus de l'entreprise.**

#### **Désavantage:**

- **Ne permet pas de profiter d'une baisse de la devise (hausse du dollar canadien). En d'autres mots, ne permet pas la spéculation.**



## 2-Impacts sur les états financiers

- **Les impacts comptables des produits financiers dérivés ne suivent pas nécessairement les flux de trésorerie.**
- **Il existe 2 méthodes comptables différentes pour comptabiliser les produits financiers dérivés.**
  1. **Sans application de la comptabilité de couverture, ie comme si le produit dérivé était détenu à des fins de spéculation;**
  2. **Avec application de la comptabilité de couverture.**
- **L'application de la comptabilité de couverture est un choix, et la société doit répondre à plusieurs critères afin de pouvoir l'utiliser.**
  - **La majorité des PME ne font pas ce choix, vu la complexité des critères et le fait que le choix doit être fait a priori.**
- **Plus souvent qu'autrement, les produits financiers dérivés seront donc comptabilisés à leur juste valeur, de la même façon que pourrait l'être un placement.**



# Données de l'exemple – PME inc.

**En novembre 2009, PME inc. prépare son budget pour les 12 prochains mois. La société prévoit faire une vente de 1M\$US en novembre 2010.**

**PME inc. a décidé de protéger son exposition au risque de change causée par les ventes futures prévues en \$US. La société a conclu, en novembre 2009, un contrat de change à terme visant la vente de 1M\$US en novembre 2010, à un taux de 1,10.**

## **Autres données pertinentes:**

- ✓ **Taux de change en novembre 2009: 1,10**
- ✓ **Taux de change au 31 décembre 2009: 1,25**
- ✓ **Taux de change en novembre 2010: 1,00**
- ✓ **Date de fin d'exercice: 31 décembre 2009**

**(NB: les valeurs qui seront utilisées dans l'exemple sont des estimations)**



# Exemple – État des résultats

PME inc.

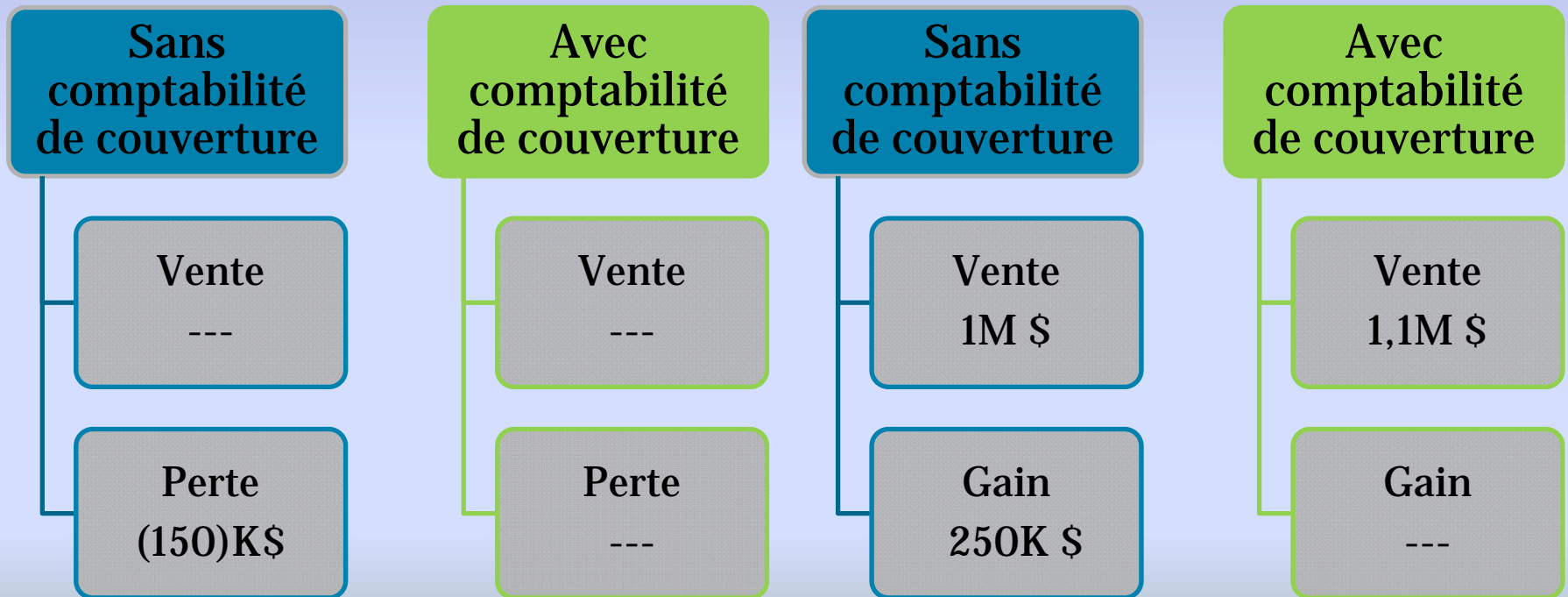
État des résultats (\$CAN)

Exercice terminé le 31 décembre **2009**

PME inc.

État des résultats (\$CAN)

Exercice terminé le 31 décembre **2010**



# Exemple – Bilan

PME inc.

Bilan (\$CAN)

Au 31 décembre 2009

PME inc.

Bilan (\$CAN)

Au 31 décembre 2010

**Sans  
comptabilité  
de couverture**

Passif –  
Instrument  
financier dérivé  
(150)K\$

BNR  
(150)K\$

**Avec  
comptabilité  
de couverture**

Instrument  
financier dérivé  
---  
(hors bilan)

BNR  
---

**Sans  
comptabilité  
de couverture**

Encaisse  
1,1M\$

Instrument  
financier dérivé  
---

BNR  
1,1M\$

**Avec  
comptabilité  
de couverture**

Encaisse  
1,1M\$

Instrument  
financier  
dérivé  
---

BNR  
1,1M\$

# 3-Options sur devises

## • DÉFINITION

- Les options d'achat de devises offrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant spécifié d'une devise donnée, à un prix spécifié, pour un règlement à une date donnée ou durant une période future spécifiée. Le prix spécifié dans le contrat est le prix d'exercice. En échange de ce droit, l'acheteur doit payer une prime d'option au vendeur dès le départ.



# 3-Options sur devises

## • DÉFINITION

- **Celui qui vend une option est connu sous le nom de vendeur de l'option et a l'obligation de respecter les termes du contrat advenant que l'acheteur exerce ses droits. Le vendeur de l'option reçoit la prime en compensation pour le risque assumé. Le risque est en rapport avec les mouvements défavorables du marché qui pourraient faire en sorte que l'acheteur exerce ses droits. En exerçant ce droit, le vendeur de l'option doit acheter ou vendre la devise spécifiée au taux qui est moins favorable que le taux courant du marché.**



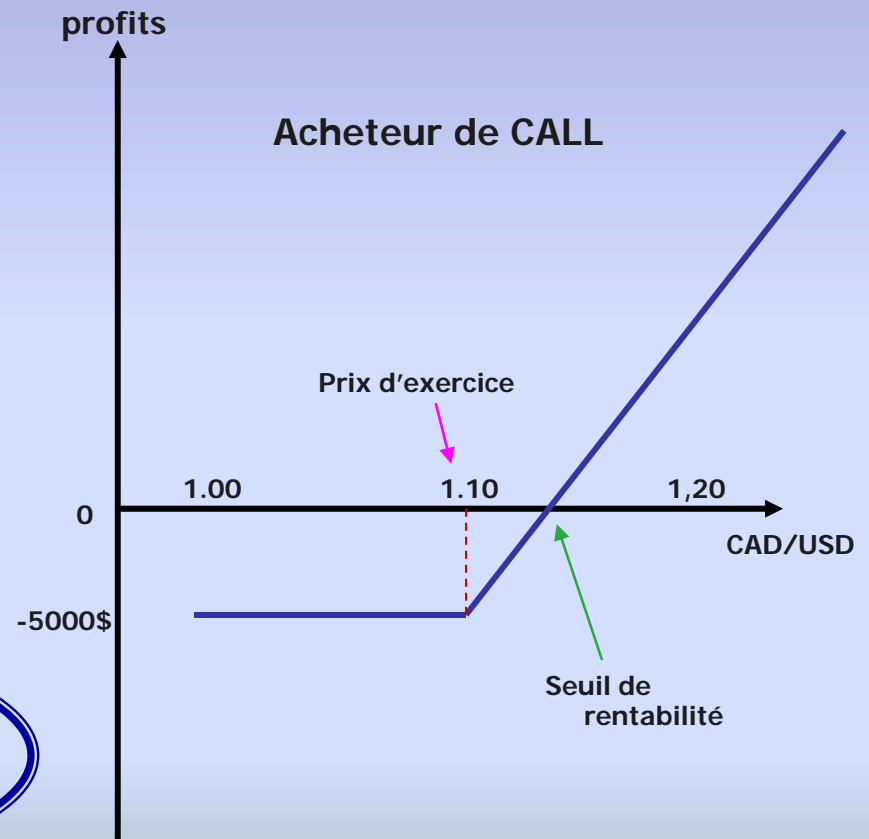
# 3-Options sur devises

## Achat de CALL (option d'achat)

- Perte maximale = prime payée pour l'option
- Potentiel de gain illimité

➤ IMPORTATEUR

➤ Acheteur de dollars US



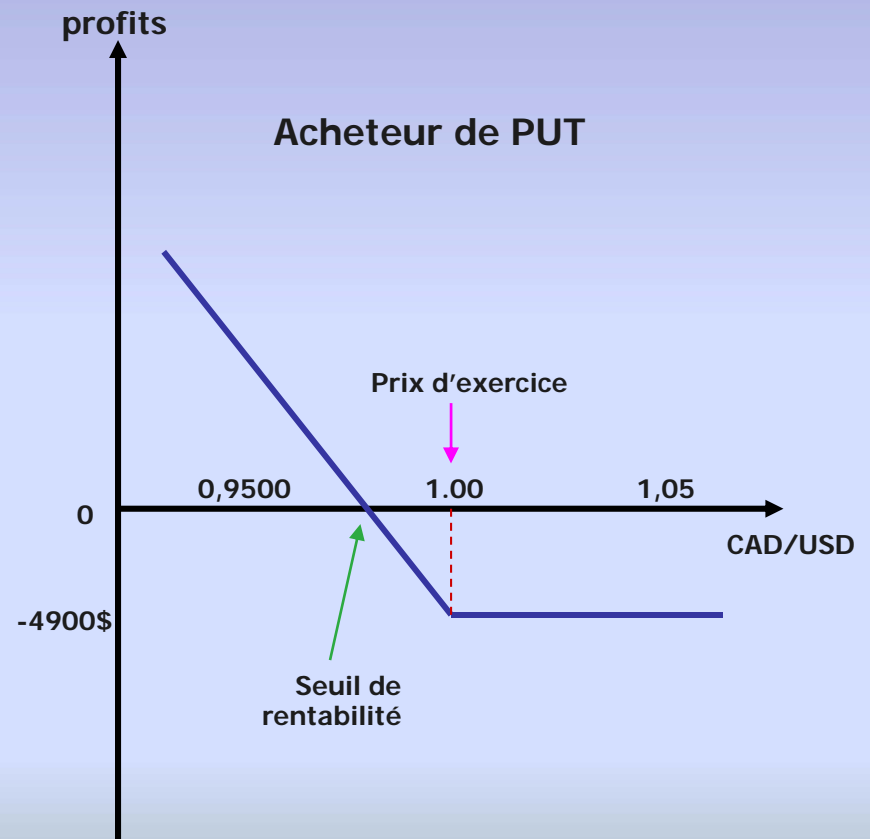
# 3-Options sur devises

## Achat de PUT (option de vente)

- Perte maximale = prime payée pour l'option
- Potentiel de gain maximal

➤ EXPORTATEUR

➤ Vendeur de dollars US



# Exemple – note états financiers de PME inc.

## Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses affaires, PME inc. est exposée au risque de change et donc aux fluctuations du taux de change, puisqu'elle effectue une importante partie de ses ventes en devises. En vue de réduire son exposition et gérer son risque, PME inc. utilise des contrats de change à terme sur devises.

Au 31 décembre 2009, la société détenait un contrat de change à terme en cours, en vertu duquel elle s'est engagée à vendre 1M\$US à un taux de 1,10 en novembre 2010. La juste valeur de ce contrat en date du 31 décembre 2009 était une perte non réalisée de 150K\$.

*Explication de la méthode de comptabilisation : soit avec ou sans application de la comptabilité de couverture.*



## 4- Tunnel

- **DÉFINITION**

- **TUNNEL: Combinaison d'un CALL et d'un PUT**

1. **Pour les exportateurs:**

- **Achat de PUT: Procure une protection pour la vente de dollars US en établissant un taux de change plancher (prix d'exercice).**
- **Vente de CALL: Procure un revenu (prime) et vient ainsi financer l'achat de PUT. Si l'option est exercée par le détenteur, l'exportateur est obligé de vendre les dollars US au taux établi par l'option (prix d'exercice).**



# 4-Tunnel

- **DÉFINITION**

- **TUNNEL: Combinaison d'un CALL et d'un PUT**

## 2. Pour les importateurs:

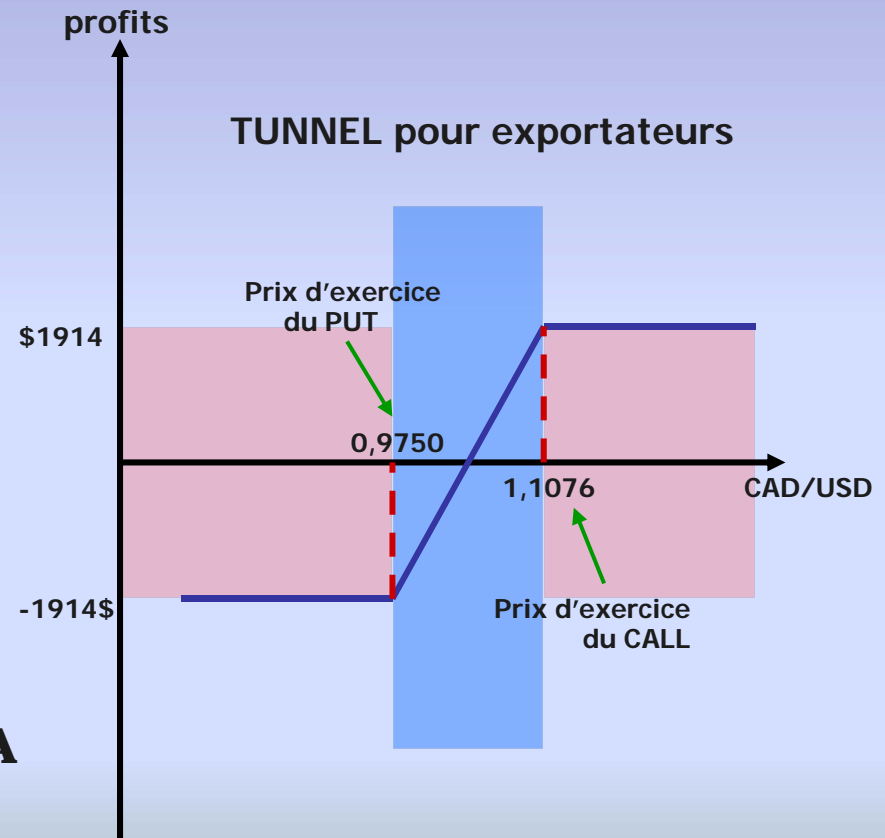
- **Achat de CALL: Procure une protection pour l'achat de dollars US en établissant un taux de change plafond (prix d'exercice).**
- **Vente de PUT: Procure un revenu (prime) et vient ainsi financer l'achat de CALL. Si l'option est exercée par le détenteur, l'importateur est obligé d'acheter les dollars US au taux établi par l'option (prix d'exercice).**



# 4-Tunnel autofinancé

## • EXEMPLE

- **TUNNEL pour exportateurs (vendeurs de dollars US)**
- **Montant 500 000 USD**
- **Prix d'exercice PUT: 0,9750**
- **Prix d'exercice CALL: 1,1076**
- **15 jan. 2010**
- **Prime achat de PUT: 1914\$CA**
- **Prime vente de CALL: 1914\$CA**



## **Conclusion :**

### **Utilisez les produits dérivés dans votre gestion financière :**

- **Ils sont les produits d'avenir essentiels à la gestion des risques liés aux fluctuations des marchés financiers;**
- **Ils permettent de protéger vos revenus d'entreprise;**
- **Ils augmentent votre rentabilité versus votre risque.**

